

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

L'ambrosie est une plante invasive dont le pollen est très allergisant. L'arrêté préfectoral du 30 Juillet 2019 impose à tout citoyen d'éliminer l'ambrosie sur son terrain, qu'il soit propriétaire ou locataire.

Les premiers plants de cette année sont apparus sur notre commune : il faut les arracher ou les faucher avant la floraison afin d'éviter la dissémination du pollen.

Plus d'informations en cliquant sur les liens suivants :

- [carte de reconnaissance pratique de l'ambrosie](#)
- [les risques pour la santé](#)
- [arrêté préfectoral](#)

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété: je l'arrache!
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants: je l'arrache!
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup: je signale la zone infestée grâce à SIGNALEMENT-AMBROISIE

Plaquette signalement



PLATEFORME INTERACTIVE
**SIGNALEMENT
AMBROISIE**



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

 www.signalement-ambrosie.fr

 L'application mobile **Signalement-ambrosie**

 email : contact@signalement-ambrosie.fr

 téléphone : 0 972 376 888

COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



Une question sur l'ambrosie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site www.ambrosie.info



